



Body

Mardi 19 mars, à partir de 11h, M. le Maire, les élus du Conseil municipal et les Amicales des anciens combattants vous invitent à célébrer l'anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie de 1962.

À 19h, Rassemblement au cimetière, chemin de la Maison Neuve

À 19h15, cérémonie du Souvenir

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

•